

DÉLIBÉRATION Comité syndical du 6 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N° DCS2023-029

Objet : Budget « aménagement numérique » - Approbation de la Décision Modificative n°1 du Budget Aménagement Numérique 2023

Le six décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 30 novembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de délégués représentés : 7

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 14 délégués présents + 7 pouvoirs correspondant à 81 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY, Virginie THOBOR

Délégués de la Région : Angela AVOND

Délégués des EPCI : Philippe BAPTIST, Stéphane COLLON, Michel CHARIAU, Fabien VALLEE, Michael ROUSSEAU, Alain BOULLOT, Daniel DOMETZ, Maxence GILLE, Francis PLE, Jean-Paul GARCIA ROBIN

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Olivier LAVENKA.

Délégués des EPCI :

Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Maxence GILLE

Jean ABITEBOUL a donné pouvoir à Philippe BAPTIST

Didier FENOUILLET a donné pouvoir à Alain BOULLOT

Marcel FONTELLIO a donné pouvoir à Stéphane COLLON

Pascal FOURNIER a donné pouvoir à Daniel DOMETZ

Christian PEUTOT a donné pouvoir à Michael ROUSSEAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Fabien VALLEE

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DCS2022-023 du Comité syndical du 7 décembre 2022, relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe 2023,

Vu la délibération n°DCS2023-014 du Comité syndical du 21 juin 2023, relative à l'adoption du budget supplémentaire du budget annexe 2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2023,

Vu la délibération DCS2023-027 de révision des Autorisations de Programme 2020-2025 « Premier déploiement » et 2023-2026 « Sites isolés »,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 30 novembre 2023,

Vu le rapport n°DCS2023-029,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (81 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE la Décision Modificative n°1 du budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2023 en décidant que les crédits admis sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections d'exploitation et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

		BP+RAR+BS 2023	DM1 2023	BP+RAR+BS+DM1 2023
Total dépenses d'investissement		39 020 000,00 €	0,00 €	39 020 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 600 000,00 €	0,00 €	5 600 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	650 000,00 €	0,00 €	650 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 733,04 €	0,00 €	17 733,04 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN-COURS	16 222 266,96 €	1 000 000,00 €	17 222 266,96 €
	Opération sem@fibre77 AFFERMAGE	14 380 000,00 €	0,00 €	14 380 000,00 €
	Opération sem@fibre77 HORS OPERATIONS	1 342 266,96 €	0,00 €	1 342 266,96 €
	Opération SITES ISOLES	500 000,00 €	1 000 000,00 €	1 500 000,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 520 000,00 €	-1 000 000,00 €	13 520 000,00 €
	Autres immo. financières opération sem@fibre77 1er équipement	6 500 000,00 €	-1 000 000,00 €	5 500 000,00 €
	Autres immo. financières opération sem@fibre77 raccordement	8 000 000,00 €	0,00 €	8 000 000,00 €
	Autres immo. financières hors opération	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Total recettes d'investissement		39 020 000,00 €	0,00 €	39 020 000,00 €
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	3 145 788,61 €	0,00 €	3 145 788,61 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 300 000,00 €	0,00 €	9 300 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 260 000,00 €	0,00 €	3 260 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	650 000,00 €	0,00 €	650 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 211,39 €	0,00 €	4 211,39 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	7 660 000,00 €	0,00 €	7 660 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000 000,00 €	0,00 €	15 000 000,00 €

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le

ID : 077-200036481-20231206-DCS2023_029-DE



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 08/12/2023